



RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS JOURNAL DE CHIRURGIE ET SPECIALITES DU MALI



Le Journal de Chirurgie et Spécialités du Mali (JCSM) est un journal scientifique semestriel, **reconnu par le Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) comme journal de spécialité**, ayant pour but d'assurer le développement professionnel continu et la recherche biomédicale. À cet effet, il publie des articles de recherche originaux, des revues générales, des cas cliniques. Deux numéros sont publiés par année, toute fois un numéro spécial peut être édité en fonction des thématiques et des activités de la société. Le JCSM ne publie que des articles des spécialités chirurgicales.

1. CRITÈRES DE PUBLICATION

Le texte doit être soigneux, agréable à lire, clair, sans ambiguïté et précis. La narration doit suivre une progression logique. Les tableaux, figures, schémas ou dessins, ou toute autre forme d'iconographie explicite sont recommandés. Le manuscrit doit être conforme aux normes de présentation (la méthode de Vancouver). L'article soumis ne doit pas être en même temps ou précédemment envoyé à un autre journal pour publication. En cas d'acceptation, l'article ne sera pas publié dans un autre journal. Les manuscrits sont soumis à l'adresse suivante : **journaljcs@gmail.com** ou bientôt sur le site <https://www.sochima.org> ou sur www.revues.ml en respectant les recommandations aux auteurs.

L'article est envoyé à deux relecteurs indépendants qui pourraient demander des corrections. La décision finale d'acceptation sera prise sur la version révisée de l'article.

2. ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Les manuscrits adressés doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.

Consentement écrit des patients

Il est nécessaire d'obtenir le consentement des patients décrits dans un article ou apparaissant sur une photographie, afin de se conformer aux règles de protection de la vie privée. Le patient (ou le plus proche parent dans le cas des enfants) doit donner son consentement explicite par écrit. Si ce consentement est subordonné à quelque condition (par exemple, adopter des mesures pour empêcher l'identification personnelle de la personne concernée), l'éditeur doit être

informé desdites conditions dans leur totalité. L'accord d'un comité d'éthique et les consentements écrits doivent pouvoir être fournis à tout moment à la demande de l'éditeur.

3. LES TYPES DE PUBLICATIONS

L'article doit être rédigé selon les rubriques suivantes.

- **Éditoriaux**

Il s'agit d'apporter un point de vue sur un problème scientifique, technique, de la vie professionnelle ou ayant trait à la formation.

Le texte ne doit pas dépasser cinq pages dactylographiées (265 mots par page). Il est conseillé de ne pas dépasser un auteur

- **Mise au point, mini-revu.**

Le but est de donner des réponses à des questions précises, dont vous pouvez discuter avec le rédacteur.

Le manuscrit doit comporter une introduction et une conclusion. Le texte ne doit pas dépasser 11 (mini- revues) ou 17 (mises au point) pages dactylographiées (265 mots par page), tableaux, figures et références non compris.

Le nombre de références ne doit pas dépasser 45, sauf cas particulier à discuter avec le rédacteur. Les auteurs sont limités à cinq, à l'exception des études intéressant plusieurs spécialités et institutions de recherche.

- **Technique chirurgicale :**

La technique ne doit pas être déjà publiée.

– L'introduction doit être courte autant que faire se peut et doit permettre au lecteur de définir la place de la technique à décrire parmi les autres disponibles. Il s'agit de faire la description d'un acte opératoire, d'un point technique de cet acte, ou d'un geste de base. La base de la description est visuelle, à l'aide de dessins.

– Une légende de 100 mots maximum doit accompagner les dessins pour des questions de compréhension. Le texte est utilisé pour édifier les différents temps opératoires. Les schémas ou dessins doivent être limités à dix.

– Le manuscrit ne doit pas dépasser cinq auteurs, sauf si plusieurs institutions ou spécialités sont impliquées.

Articles originaux :

Sa structuration doit se faire selon le plan ci-après : Introduction, Matériel/Patients et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion et Références.

NB : Le texte ne doit pas dépasser 17 pages dactylographiées (300 mots par page), tableaux, figures et références non compris.

La **Conclusion** doit être courte (au maximum 101 mots).

– Le nombre de références est limité à 35, sauf cas particulier. L'article ne doit pas compter plus de neuf auteurs, sauf si plusieurs spécialités ou institutions sont impliquées.

4. SOUMISSION DE L'ARTICLE :

Le manuscrit doit être soumis en version Word à l'adresse mail : journalicsm@gmail.com ou <https://www.sochima.org>. Il est nécessaire de soumettre des fichiers distincts pour :

- la page de titre : Elle doit comporter le titre de l'article en français et en anglais, les noms des auteurs, l'affiliation des auteurs et l'adresse de l'auteur correspondant. Ce fichier séparé permet de préserver l'anonymat des auteurs lors de l'envoi en lecture du manuscrit sous format PDF.
- le manuscrit : résumé et mots clés ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures et déclaration de liens d'intérêts. En aucun cas, le fichier du manuscrit ne doit comporter d'informations sur le ou les auteur(s) : ni nom, ni adresse postale ou électronique, ni numéro de téléphone.
- les schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc doivent toujours être fournis en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure.

5. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES MANUSCRITS

Le manuscrit en français, présenté en interligne 1,5 avec numérotation continue des pages, doit être préparé en respectant les modalités ci-dessous.

Page de titre : Elle doit comporter le titre de l'article en français et en anglais, les noms des auteurs (les noms des auteurs et/ou de chercheurs sont cités selon la règle suivante : la première lettre du Prénom en majuscule, suivie du nom en minuscule), l'affiliation des auteurs et l'adresse de l'auteur correspondant.

Résumé et mots clés :

- Le résumé doit être rédigé en français et en anglais, dactylographié en caractère 12, Times New Roman, interligne 1,5 (sur support numérisé). Il doit être présenté dans l'ordre suivant : But ou Objectifs, Patients ou matériel et Méthodes, Résultats, Conclusion. L'ensemble ne doit pas dépasser 250 mots.
- Le nombre de mots clés ne doit pas dépasser cinq

Texte :

Le texte doit être clair, concis et précis, sans verbiage ni jargon. Les événements passés doivent être rapportés à l'imparfait ou au passé composé, surtout dans les rubriques « méthodes », « résultats », ou « présentation d'un fait clinique. Les molécules, les médicaments doivent apparaître sous leur dénomination commune internationale (DCI). Pour les médicaments, le nom commercial doit être suivi de la mention ®.

Références

Les références bibliographiques doivent toutes être citées et numérotées selon leur ordre d'apparition dans le texte (Style Vancouver). Celles citées dans les tableaux ou figures doivent être numérotées en fonction de l'appel de ces illustrations dans le texte.

Lorsque des noms d'auteurs et/ou de chercheurs sont cités dans le texte, la règle est la suivante :

- Pour un seul auteur unique, on écrit : Traoré [15] a trouvé dans son étude... ;
- Pour deux auteurs, on écrit : Traoré et Ouattara [15] ont trouvé dans leur étude... ;
- Pour plus de deux auteurs, on écrit : Traoré et al. [15] ont trouvé dans leur étude...
Donner tous les auteurs lorsqu'ils ne sont pas plus de sept ; s'ils sont plus, indiquer les trois premiers suivis de « et al. ».

Tableaux :

- Ils sont à présenter sous format Word (ou Excel), les présentations sous forme de photographies sont à éviter ainsi que les filets verticaux.
- Ils sont numérotés en chiffre arabe, par ordre d'apparition dans le texte, ils doivent être accompagnés d'un titre explicatif placé au-dessus, et chacun de ces tableaux est présenté sur une page séparée.

Les abréviations figurant dans un tableau seront définies en bas de celui-ci.

- Les références appelées dans les tableaux doivent suivre l'ordre d'apparition du tableau dans le texte.

Figures :

- Les illustrations doivent être fournies sur des fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure.
- Elles sont numérotées en chiffre arabe, par ordre d'apparition dans le texte, et sont obligatoirement appelées dans le texte. Les photographies, tirées sur papier en noir et blanc, ou les radiographies, sous forme de négatifs originaux ou de tirages, doivent être d'excellente qualité et respecter l'anonymat des patients. L'orientation est indiquée par un point en haut et

à droite, les légendes sont tapées à la machine sur une feuille à part et sont placées en fin d'article.

- Les figures doivent être transmises de préférence en format JPEG (jpg), PDF

6. CONFLIT D'INTERET :

La revue suit les pratiques internationales relatives aux liens d'intérêts. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de liens d'intérêt. Un conflit d'intérêts existe quand un auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements sur le manuscrit.

7. PUBLICATION DE L'ARTICLE :

Une fois le manuscrit accepté, l'éditeur doit envoyer à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. Une fois l'article publié, s'ils le souhaitent, les auteurs peuvent récupérer le tiré à part de leur article sur le site : <https://www.sochima.org> ou www.revues.ml . L'obtention de la version PDF de l'article publié sur le site est conditionnée au règlement des frais de soumission.

8. RÉTRACTATION ET CORRECTIONS APRES PUBLICATION

Si un auteur découvre une erreur importante ou une inexactitude une fois l'article publié, il s'engage à en informer rapidement le rédacteur en chef de la revue ou l'éditeur et à coopérer avec l'éditeur pour soit se rétracter, soit corriger le papier (par un errata).

Si le rédacteur en chef ou l'éditeur apprend par une tierce partie qu'un article publié contient une erreur importante, il doit en informer l'auteur qui doit soit se rétracter rapidement, soit corriger le papier ou bien fournir des preuves à l'éditeur de la justesse de l'article original.